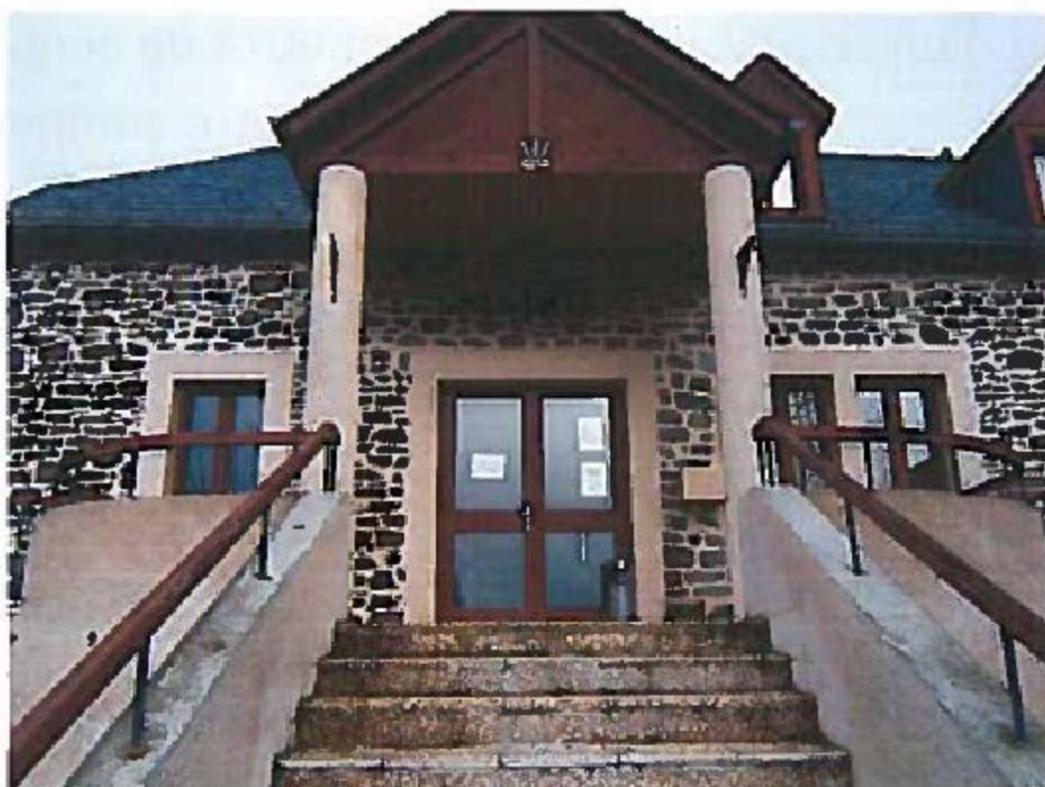




DECEMBRE 2014

LE JOURNAL MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

L'année 2014 a vu un changement de municipalité, ce nouveau conseil municipal dès le début de sa prise de fonction a gommé toutes les divergences qui peuvent apparaître suite à une campagne électorale, il s'est de suite mis au travail dans un climat serein et plein d'efficacité je m'en réjouis et je les remercie.

Certes nous ne serons pas toujours d'accord sur les décisions et les orientations proposées mais l'esprit de dialogue sera et devra être prédominant dans cette assemblée, nous avons tous la volonté de conduire notre commune vers l'avenir en accompagnant le bien être de tous.

Nous avons souhaité éditer ce journal municipal en cette fin d'année pour communiquer sur le travail que nous avons effectué pendant ces 9 premiers mois.

Au travers de ces quelques pages nous espérons que vous trouverez les informations auxquelles vous pourriez prétendre, vous constaterez la continuité dans l'action communale, vous prendrez également connaissance de nos réalisations et de quelques uns de nos projets dans un avenir proche.

En 2015 la création d'un site internet vous permettra de connaître l'activité du conseil en instantané mais aussi toute la vie de notre commune ses richesses autour de son hébergement touristique, sa vie économique et associative etc....

Nous comptons sur vous tous pour nous faire part de vos réalisations pour alimenter ce moyen de communication moderne afin de faire connaître à tous le dynamisme de notre commune.

Pour conclure je vous souhaite à tous en mon nom et au nom du conseil municipal de bonne fêtes de fin d'année et une année 2015 pleine de santé

Bernard CHAMBARON

Le conseil municipal



- **Sa composition :**

4 groupes de travail ont été constitués :

Le 1^{er} autour du Maire avec Pierre BILA ET Jérôme COLLE pour les finances,

Le 2^{ème} sous la responsabilité de Gilbert MIGNE avec Patrick BERTRAND, Gilles ENGELVIN, Bernard TALAMANDIER, Yannick BOULET, Sébastien BOURDIE en charge des travaux et du personnel communal,

Le 3^{ème} sous la responsabilité de Madame Annie GRAFFOILLERE chargée d'animer le bureau d'aide sociale avec Madame Bernadette PORTAL, Madame Chantal SOULIER et Monsieur Jean Paul POUDEIROUX

Le 4^{ème} Sous la responsabilité de Monsieur Jean Charles FAYON accompagné par Monsieur Patrice CRISPOUL pour accompagner la vie des associations et celle du groupe scolaire.

Plusieurs de ces membres représentent la commune à l'extérieur

- Messieurs CHAMBARON, BILA, ENGELVIN à la communauté de commune,
- Messieurs POUDEIROUX, ENGELVIN au syndicat d'électrification

- **Son budget :**

Le total des recettes prévues pour 2014 s'élèvent à **795 294 euros**, elles proviennent des dotations d'état, des impôts des Talizatois et des locations et participations diverses pour une somme de 742 524 euros ; se rajoute à cette somme le solde de l'année 2013 : 52 770 euros.

Le total des dépenses de fonctionnement prévues s'élèvent à **507 443 euros** ce qui permet pour 2014 de dégager une somme de **287 851 euros** pour les investissements communaux. A noter que les principales dépenses de fonctionnement sont :

- les charges de personnel	227 100 euros
- les charges à caractère général	163 850 euros
- les charges de gestion courante	67 124 euros
- et les charges financières	18 500 euros

Ses investissements :

Plusieurs programmes d'investissement ont été ouverts et les crédits nécessaires ont été affectés pour la finition des programmes votés par la municipalité précédente :

- Travaux sur bâtiments communaux
- Achat de matériel (voir matériel école)
- Travaux sur petit patrimoine (four d'Alloux, action non engagée)
- Electricité du bourg (action à l'étude non engagée à ce jour)
- Voirie diverse (aujourd'hui terminée)
- Plan local d'urbanisme (en cours de réalisation)
- Voirie de Lissargues (dossier de réalisation en cours)
- Achat maison PREVOT (opération effectuée)
- Réfection vitraux de l'église (opération en cours terminée en avril 2015)
- Toiture maison LAQUIT (opération terminée)
- Aménagement du cimetière (travaux prévus novembre 2014)
- Plan d'accessibilité (aménagement des trottoirs du bourg non engagée)

A toutes ces actions en cours vient s'ajouter un programme prévoyant la finition de la voirie sur le village de Savignac et Bolzat et l'aménagement de logements destinés à la location dans la maison PREVOT

- **Ses projets :**

- Notre principal poste de dépenses est **l'entretien de la voirie**, le conseil a engagé un diagnostic et malgré tous les efforts accomplis depuis bien des années il reste encore plus de 21km de voirie à traiter, un choix de traitement de voirie sera effectif avec en priorité les voies de communication entre villages où la circulation est la plus importante.

Il reste **la voirie de l'intérieur des villages** (améliorant le confort des habitants) elle est à l'étude. Pour cela l'éclairage public et le réseau d'alimentation en eau potable doivent être intégrés au projet, tous ces éléments pris en compte : ce sera le village de LISSARGUES qui dès 2015 sera modernisé.

-2015 verra une opération « **cœur de village** » engagée. Elle consistera à lancer une réflexion sur l'aménagement du bourg qui prendra en compte l'éclairage public, le réseau d'eau (une partie de cette étude est à ce jour réalisée), la réalisation de la voirie et des trottoirs. Une étude d'aménagement du **lac de Pierrefitte** sera initiée pour ce site qui est devenu au fil des années un site ornithologique rare connu au delà des frontières de notre département. Aménagement des abords et la création d'observatoire seront les réalisations menées conjointement avec les services de l'état et les associations intéressées par ce projet.

Budget de l'eau et de l'assainissement

- **Son budget :**

Le total des recettes prévues pour 2014 s'élèvent à **101 065 euros**. Elles proviennent essentiellement de la vente d'eau et de la taxe d'assainissement pour une somme de 91 086 euros se rajoute à cette somme le solde de l'année 2013 : 9 978 euros.

Le total des dépenses de fonctionnement prévues s'élèvent à **63 146 euros** ce qui permet pour 2014 de dégager une somme de **37 919 euros** pour les investissements communaux.

A noter les principales dépenses de fonctionnement sont :

-dépenses de gestion (électricité, achat matériel)	33 750 euros
- taxes à l'agence de l'eau	14 450 euros
- frais de personnel	10 000 euros
-et les charges financières	5 270 euros

Pour recevoir les aides financières (subventions) de l'état, de l'agence de l'eau et du département, il nous a été imposé que les 120 premiers mètres cubes consommés soient facturés aux abonnés 120 euros, par conséquent pour 2015 le prix de l'eau dans toutes ses tranches sera augmenté de 7% et l'abonnement de votre compteur passera de 22.90 euros à 30 euros.

Le total des recettes d'investissement (37 919 euros de 2014 plus le solde 2013 : 91 892 euros) a permis d'ouvrir plusieurs programmes d'investissement

-alimentation en eau et assainissement des deux nouveaux pavillons hlm (opération terminée)

-périmètre de protection du château d'eau (opération en cours)

-amélioration réseau d'eau de Lissargues (l'étude a commencé)

-amélioration alimentation en eau du village d'Auliac (à l'étude prévue pour 2015)

- amélioration réseau d'eau de TALIZAT (opération non engagée ce programme sera inscrit dans l'opération « cœur de village » visant le bourg de TALIZAT)

En 2014, la totalité des dépenses d'investissement (budget communal et budget de l'eau) s'élèvent à 361 608.19 €.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sous la responsabilité de Madame Anne Marie GRAFFOILLERE adjointe, il est constitué de 3 conseillers élus Mesdames PORTAL Bernadette, SOULIER Chantal et MONSIEUR POUDEROUX Jean Paul et de 4 membres bénévoles MESDAMES CHAUME Sonia, ROCHETTE Céline, LEVET Sophie et Monsieur RABAT Alain vous connaissez le CCAS à travers le repas qu'il organise une fois par an, et par la distribution de petits cadeaux à tous ceux qui pour des raisons diverses ne peuvent participer à ce moment de convivialité.

Ces gestes de la part du CONSEIL MUNICIPAL et du CCAS marquent notre gratitude et notre solidarité envers les aînés de notre commune.

Mais le CCAS est aussi là pour vous aider dans vos difficultés administratives et, dans la mesure de leur compétence, vous aider pour surmonter les aléas de la vie qui surviennent souvent quand on est seul et âgés. N'hésitez pas à faire appel aux responsables.

Pour 2015 le règlement des invitations au repas vont changer. Seules les personnes ayant 62 ans seront invitées, en 2016 : 63 ans ,2017 : 64 ans pour arriver à un âge de 65 ans minimum en 2018. En revanche toutes les personnes ayant un âge supérieur à ceux indiqués ci-dessus auront une marque de gratitude de la commune. Personne ne sera oublié.



La vie scolaire

La rentrée scolaire 2014/2015 à l'école « ARMAND PREVOT » de TALIZAT enregistre un effectif de **64** enfants répartis en 3 classes : **26** enfants en section maternelle avec **MONSIEUR MICHEL ALRIC** (directeur d'école), **5** enfants en CP plus **14** enfants en CE1 soit un total de **19** enfants suivis par leur institutrice **MADAME MARIE MARSAL**, et enfin **3** enfants en CE2 accompagnés de **7** enfants en CM1 et de **9** enfants en CM2 forment la dernière classe avec un effectif de **19** enfants ; cette dernière est dirigée par **MADAME VIRGINIE COQUERELLE**.

Comme vous pouvez le constater c'est la classe maternelle qui a le plus gros effectif d'où l'espoir du conseil municipal dans l'avenir de notre école, aussi ce dernier a décidé d'investir pour cette rentrée scolaire dans du matériel et des équipements permettant d'améliorer la vie scolaire de nos enfants.

En premier un panneau de basket pour compléter les infrastructures et une remise en état du terrain de hand Ball existant.



UN BAC A SABLE couvert et aux normes de sécurités pour les plus petits.

UNE BARRIERE EN BOIS séparant les deux espaces de la cour. Elle va protéger une rangée d'arbustes plantés par les enfants sous l'autorité du directeur d'école.



UN TOBOGGAN pour remplacer dans l'espace de jeux les premières installations devenues trop vétustes

TABLEAU MUNERIQUE : il va permettre aux enseignants de familiariser les enfants aux nouvelles techniques éducatives et à l'informatique



Le conseil municipal a voté un budget de 12000 euros pour faire face à l'ensemble de ces investissements .Ils correspondent à la demande formulée par le corps enseignant, les parents d'élèves et le conseil d'école

Les activités périscolaires

La réforme des rythmes scolaires avec l'ouverture de l'école le mercredi matin a obligé la commune à organiser comme le prévoit la loi, des activités périscolaires. Ces activités ont lieu tous les jeudis de 14h30 à 16h30 (choix de la Mairie avec l'accord de l'Inspection Académique).

Ces activités n'étant pas obligatoires pour les enfants, notre première étape a été de demander aux parents d'inscrire leurs enfants. La quasi-totalité des enfants souhaitent être présent.

Monsieur Jean-Charles FAYON, Adjoint au Maire, a pris la responsabilité d'organiser ces activités tout en respectant les normes exigées (pas plus de 15 enfants par accompagnateur).

Deux de nos employés municipaux ont suivi une formation nécessaire à l'encadrement des enfants.

Tout débute par une période d'essai allant jusqu'à la fin du premier trimestre renouvelable jusqu'à la fin de l'année scolaire si la présence des enfants est constante.



LE HAND-BALL

Le premier groupe, en général les plus grands, reçoit une initiation au hand-ball encadrée par des éducateurs du Club de Saint-Flour.

Cette activité se déroule sur le terrain aménagé à cet effet dans l'enceinte de l'école avec la possibilité de se réfugier à la salle des fêtes en période d'intempéries.

Le sport : une détente après la journée de scolarité !!!!!

ATELIER CUISINE

Cet atelier est animé par Madame Lisa BEAUFORT notre cantinière aidé par Monsieur Franck VALENTIN, et Perrine QUEILLE (tous employés municipaux)

Le but est de faire découvrir la conception des plats et des desserts aux enfants.

Le fruit de leur travail ainsi réalisé est ensuite dégusté par tous le lendemain à la cantine scolaire.

Bon appétit !!!!



LES DRAISIENNES

Cette activité réservée aux plus petits de la maternelle est assurée par Monsieur Frédéric BANCHAREL, directeur du centre de loisirs de la Communauté de Communes de la Planèze, aidé de Madame Alexandra ROZIERE (employée municipale affectée à la maternelle) ;

Initier nos enfants au sens de l'équilibre supprimera peut-être les petites roulettes sur leurs futurs vélos !!!!



ATELIER COUTURE ET PHOTOS

Cet atelier est animé par Madame MOULIC de l'ADAPEI, Madame JEANNEAU et Madame COLLE (toutes deux sont parents d'élèves et bénévoles).

Cette activité a pour but d'initier les enfants à la couture (confectionner des habits de princesses, de princes, des sacs à mains, etc...).

Tous ces moments de détente et de travail périscolaire peuvent être fixés par un atelier photos également mis en place.



Une nouvelle activité « relaxation » est venue remplacer les draisiennes en fin du 1^{er} trimestre groupe encadré par Madame Corinne COURET et Madame Anne-Marie GRAFFOILLERE.

Voici les premiers thèmes abordés pour ce premier trimestre, ces activités sont susceptibles d'être modifiées, les différents intervenants ne nous ont pas assuré leur service pendant une année scolaire complète.

Cette opération n'est pas neutre financièrement pour le budget communal aussi nous remercions les membres bénévoles qui ont accepté de se joindre à cette aventure et qui sont venus spontanément en mairie pour grossir l'effectif des encadrants.

Mouvements du personnel : Le 18 août 2014 Madame Séverine ROZIERE succède au poste de Madame Christine DEVEZE suite à son départ pour la région lyonnaise et suite à la demande de mutation de Lisa BEAUFORT le 1^{er} décembre 2014, Madame Perrine QUEILLE succède à son poste.

Denis SABATIER prendra sa retraite le 31 janvier 2015 et Franck VALENTIN assurera donc la relève des compteurs d'eau.

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015, celui-ci sera réalisé par Madame Jeannette ALINC. Merci d'avance de leur réserver un bon accueil.

Etat civil 2014

Naissances

05/04/2014	Iris RAMADIER
05/09/2014	Océane BLANQUET
24/10/2014	Lilian VERD
04/11/2014	Léa VEDRINES
01/12/2014	Evan CRISPOUL

Mariages

Cédric BERTHON et Delphine GAUTIER

Valérie GREZE et David GUILCHER

Décès

30/01/2014	Marcel TARDIEU
02/07/2014	Philippe CROZAT
30/08/2014	Denise DURAND épouse BONNET
27/10/2014	Pierre CHAULIAC
28/10/2014	Christine MONNOT épouse JULIEN

MEMENTO

MAIRIE

Heures d'ouverture au public

Lundi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00

Mardi 8 h 30 - 12 h 30

Mercredi 8 h 30 - 12 h 30

Jeudi 8 h 30 - 12 h 30

Vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 00

TARIFS

Location de la salle des fêtes (pour toutes nouvelles réservations à compter du 21/11/2014)

HABITANTS DE LA COMMUNE :

- Du vendredi au lundi : 100 €

- 1/2 journée : 50 €

L'utilisation de la cuisine : 50 €

HABITANTS HORS COMMUNE ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE:

- Du vendredi au lundi : 200 €

L'utilisation de la cuisine : 50 €

LA CAUTION POUR TOUTES MANIFESTATIONS S'ELEVE A 120 €.

Changement de compteur d'eau gelé : 55 € TTC

Raccordement au réseau ou déplacement de compteur : 150 € TTC